Gouvernement.lu : Soyons du bon côté de l'Histoire!

Le 10 mai 2024 le Luxembourg a voté, de concert avec une écrasante majorité d'États, pour l'admission de l'État de Palestine à l'ONU et le rehaussement de son statut d'Observateur permanent. C'est bien maintenant le bon moment pour le gouvernement luxembourgeois de reconnaître l'État de Palestine.

En « étroite coordination », trois États européens, l'Espagne, la Norvège et l'Irlande, bientôt suivis par la Slovénie et Malte, ont décidé d'accorder la reconnaissance de leur pays à l'existence d'un État palestinien. Le CPJPO se félicite de cette décision qui n'est pas une "démarche isolée", comme l'affirme le ministre des Affaires étrangères Xavier Bettel, mais qui s'inscrit dans un mouvement planétaire. Aujourd'hui 146 des 193 pays membres de l'ONU, c'est-à-dire plus des trois quarts, reconnaissent l'État de Palestine. Il est temps que le Luxembourg ne s'isole plus, sorte du quart minoritaire, et rejoigne cette "dynamique". Un peu de courage Monsieur Bettel ! Un pays de plus et dans l'UE il y aura aussi une majorité absolue de pays reconnaissant l'État de Palestine.

En 2014, il y a dix ans donc, la Chambre des députés avait déjà demandé au gouvernement de reconnaître l'État de Palestine. Récemment une pétition citoyenne a récolté les signatures nécessaires dans un temps record. Depuis des mois des milliers de citoyens manifestent chaque semaine dans les rues du Luxembourg pour demander un cessez-le-feu et la reconnaissance de la Palestine.

Le rapport de force diplomatique dans le monde est en train de changer et le Luxembourg doit participer pour mettre fin à cette horrible guerre asymétrique. Le monde doit faire comprendre à Israël que la seule logique militaire a ses limites. Tout comme Israël, la Palestine a le droit d'exister. Tout comme les Israéliens, les Palestiniens ont le droit à la sécurité.

Il n'y aura pas de solution à deux États sans un État de Palestine, souligne le Premier Ministre norvégien. Cela signifie qu'on ne peut pas répéter inlassablement, comme le fait notre gouvernement, qu'on est pour la "solution à deux États" sans reconnaître l'État de Palestine. L'urgence de la situation demande des actes! Laisser traîner les choses, c'est donner le temps au gouvernement d'extrême droite en Israël de continuer à tuer, à déposséder et chasser les Palestiniens, à construire des colonies et détruire sciemment la solution à deux États. Rester vague et prétendre à la neutralité, c'est soutenir l'occupant et sa guerre dévastatrice contre Gaza et la Cisjordanie. Reporter la reconnaissance de la Palestine afin de garder un lien de dialogue avec l'État d'Israël est un faux prétexte car voilà belle lurette que les dirigeants israéliens sont sourds à un tel dialogue et s'activent avec une violence inouïe, tout en l'assumant, à rendre impossible la "solution à deux États".

Si l'UE n'avait pas laissé perdurer pendant des décennies une telle injustice – car diamétralement opposée à la dignité humaine – la violence génocidaire en cours aurait pu être évitée. Il est temps que l'UE s'affranchisse de la tutelle des États-Unis qui, eux, sont partie prenante du conflit (tout comme certains États de l'UE) et complices d'une guerre coloniale à caractère génocidaire.

Nous appelons le gouvernement du Luxembourg à reconnaître **maintenant** l'État de Palestine ainsi qu'à soutenir la Cour pénale internationale, dont le Luxembourg est signataire et qui vient de prononcer des mandats d'arrêt internationaux, pour crimes de guerre et crimes contre l'Humanité, contre Benyamin Netanyahou, son ministre de la "Défense" et des chefs du Hamas.

C'est un pas vers la paix que de reconnaître aux Palestiniens le droit à l'autodétermination et à leur garantir un État viable dans les frontières de 1967, en accord avec les résolutions des Nations unies. Un État incluant la Cisjordanie et Gaza (et un corridor les reliant) ainsi que Jérusalem-Est comme capitale. C'est aussi reconnaître au peuple palestinien le droit à des élections libres et démocratiques, comme il y en a eu pour la dernière fois en 2006, sans oublier le droit au retour des réfugiés. Ce sera un engagement dans le sens de nos valeurs affichées pour un monde géré par des règles de droit où toutes les vies humaines se valent et où les droits humains sont universels.

Le conseil d'administration du Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient

Luxembourg, le 1er juin 2024